

Remarques particulières (alimentaires / allergies...) :

N° Téléphone :

Quotient : *PN : Pique-Nique à prévoir par les parents.

TARIF HORAIRE :	HORAIRES De.....H A.....H	Nombres d'heures	Repas 3.50 € Et Sorties	Totaux
Lundi 29/07				€
Mardi 30/07 journée				€
Mer 31/07				€
Jeudi 01/08 PN Sortie RETOUR 17H30			PN + 5€	€
Vend 02/08 PN JOURNEE 1 €/H Retour 17h30 CP ET +			PN 1€/H	€
10% =	Nb d'heures :	Heures x tarif	€	€
Lundi 05/08				€
Mardi 06/08 journée				€
Mer 07/08				€
Jeudi 08/08 PN Sortie RETOUR 17H30			PN + 5€	€
Vend 09/08				€
10% =	Nb d'heures :	Heures x tarif	€	€
Lundi 19/08				€
Mardi 20/08 journée				€
Mer 21/08				€
Jeudi 22/08 PN Sortie RETOUR 18H00			PN + 5€	€
Vend 23/08				€
10% =	Nb d'heures :	Heures x tarif	€	€
Lundi 26/08				€
Mardi 27/08 journée				€
Mer 28/08				€
Jeudi 29/08 PN JOURNEE 1 €/H			PN 1€/H	€
Vend 30/09				€
10% =	Nb d'heures :	Heures x tarif	€	€

Août



Etant en convention CAF Rhône nous pouvons connaître votre quotient

avec votre N° d'allocataire. Pour les prochaines vacances il vous appartient de tenir à jour la variation de votre quotient (pas de rétroactivité). Ne pas indiquer le quotient si supérieur à 1332 tarif : 2.50/h. La programmation peut changer indépendamment de notre volonté (météo, grève...) sans remboursement exigible de votre part. Pour la possibilité de remboursement vous référer au règlement intérieur. Les changements imprévus seront indiqués sur le tableau d'information dans le hall le matin concerné dans la mesure du possible. Les enfants inscrits à une sortie doivent être inscrits à deux autres demi-journées de la même semaine (elles ne peuvent être comptabilisées les autres journées complètes généralement les mardis). Les 9h/12h et 14h/17h sont dus en totalité. Toute demi-heure entamée avant 9h et après 17h est due. Il n'y a pas de ¼ d'heure. **01/08 et 29/08** rencontres et fête de fin des vacances : Un tarif unique de 1€/H pour tous. **Le 29/08 si votre enfant n'est pas inscrit, on vous invite à nous rejoindre à partir de 16h30 pour le goûter au gymnase de St Romain.**

Remise de 10% sur les semaines complètes de 5 jours d'inscription. Le paiement complet de la réservation se fait à l'inscription à l'ordre de ALSH : possibilité plusieurs chèques **dépôts prévus vers :** début juillet & début août et début septembre avec un maximum de 100€ par famille pour ce dernier dépôt de septembre. Si des chèques sont établis après le 02/08 et sont supérieurs à 100€ ils seront envoyés en banque dès leur réception.

Paiements ANCV et prise en charge C.E. acceptés. L'adhésion de 28€ est annuelle de date à date pour la famille à laquelle il faut ajouter l'achat d'un bonnet de bain pour 2 € **c'est une obligation :** Par mesure de sécurité les enfants ont un bonnet de même couleur.

Facture : OUI - NON

Signature(s) parent(s) :

Total heures :

Sans le 02 ET 29/08H.....

Avec le 02 ET 29/08H.....

Modes de paiement :

Petit conseil : pensez à photographier votre tableau

Heures X tarif	02 ET 29/08 :	Sous Total	€
..... €€		
Adhésion annuelle 28 et 2€ Bonnet	A déduire 10 % =	Total	€

